

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
Baccalauréat professionnel

Module :
MG1 Langue française, langage, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Objectif général du module :
Mobiliser des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Le module d'enseignement général "Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde" a pour finalité la maîtrise de l'expression orale et écrite, l'affirmation d'une identité culturelle fondée sur le partage de connaissances, de valeurs et de langages communs.

Il doit permettre à l'élève, l'apprenti et l'adulte en formation,

- d'exprimer un jugement respectueux d'autrui
- de réfléchir sur le monde d'aujourd'hui
- de se confronter avec la production artistique d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

En donnant des repères communs, le module MG1 aide à la formation d'opinions raisonnées, prépare chacun à la construction de sa propre culture et conditionne son ouverture au monde.

Objectif 1 - Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux ; développer sa culture littéraire et son esprit critique

L'enseignement du français contribue à développer la maîtrise de la langue, les capacités de lecture critique et d'écriture, la culture littéraire. Le français, considéré comme une discipline transversale dans le sens où son enseignement a des effets sur les autres disciplines, n'est pas le seul dans ce cas : c'est à divers degrés celui de toutes les autres, qu'il s'agisse d'attitudes, de contenus, de méthodes ou de capacités à s'exprimer dans la vie sociale et professionnelle.

Organisation : La présentation tabulaire du référentiel de formation résulte d'un souci de simplification mais l'ordre adopté dans l'exposé des objectifs ne constitue pas un repère chronologique pour la planification temporelle des activités. Leur programmation, librement organisée par le professeur, amène à la conception de séquences didactiques : six à huit pour chacune des deux années. Dans le cadre d'une progression cohérente, il est nécessaire de créer des liens entre les séquences et dans chaque séquence d'articuler le plus souvent possible écriture, lecture, échange oral et maîtrise de la langue.

Les notions, convoquées et mises en place à travers les activités d'expression écrites et orales, ne sont pas étudiées pour elles-mêmes mais toujours mises au service de l'interprétation des textes.

Objectif 1.1 - Écrire pour soi et pour les autres

Il s'agit de produire des écrits fréquents et diversifiés :

- **Résumer, rendre compte, expliquer, justifier**

Rendre compte de la lecture du texte littéraire ou du texte de presse à partir de questions : genre, contexte, thème, procédés, intentions de l'auteur, visée du texte ; écrire les synthèses des lectures analytiques ; prendre des notes en lecture cursive ; exprimer son point de vue de lecteur ou de spectateur et le justifier : regards sur le personnage de roman ou de théâtre, portée et résonance de l'œuvre aujourd'hui.

- **Produire des écrits à finalité professionnelle**

Rédiger des lettres, des comptes rendus, des rapports à partir d'expériences du domaine professionnel en identifiant de quelle place on écrit, pour qui et pourquoi ...

- **Rédiger un discours argumentatif, prendre en compte la thèse adverse, énoncer un point de vue, le soutenir par des arguments, conclure**

Produire des discours argumentatifs : dialogue contradictoire, lettre ouverte, lettre insérée dans un roman, lettre de réponse dans un débat, discussion, article, discours.

- **Pratiquer l'écriture d'invention**

Dialogue, suite de texte... à partir de consignes précises et de balisages qui jalonnent les écrits : embrayeurs d'écriture, logo-rallye de mots ou de phrases par exemple...

- **Respecter les codes de la langue écrite, utiliser des procédés stylistiques.**

N.B : il faut noter que le résumé n'est pas ici un objet d'apprentissage mais que l'acte de résumer est inhérent aux activités d'élucidation et de reformulation autour des textes littéraires. Cet objectif suggère aussi d'adapter les techniques de communication aux écrits fonctionnels qui requièrent tout autant efficacité, exactitude et concision. Il n'est donc pas envisageable de faire résumer des articles de presse ou d'autres textes longs, hors de tout contexte, mais de donner du sens à des travaux synthétiques dans le cadre de situations d'apprentissage clairement identifiées.

► Notions en lien avec la lecture et la pratique de l'oral :

- *accords fondamentaux ;*
- *phrase simple/ complexe ; ponctuation ;*
- *les types de phrase ; la transformation passive ;*
- *cohérence textuelle : substituts pronominaux et lexicaux (y compris avec apport sémantique) ; valeurs de "on" ;*
- *connecteurs argumentatifs : addition/ explication/ opposition/ conclusion ; hypotaxe ≠ parataxe ; valeurs de "et" ;*
- *valeurs du présent et de l'imparfait ;*
- *lexique de l'évaluation méliorative et péjorative ;*
- *lexique et expressivité (figures de style).*

Objectif 1.2 - Échanger à l'oral : s'exprimer, écouter, réagir.

Cet objectif insiste sur l'importance accordée à la circulation de la parole, à l'écoute au sein du groupe comme facteurs d'apprentissages langagiers et sociaux. S'exprimer de façon claire pour être compris et de manière convaincante pour être crédible, capter l'attention, susciter l'intérêt, entraîner l'adhésion, caractérisent, avec une dimension éthique, les enjeux de la prise de parole en public.

- **Mettre en voix (théâtre, poésie)**

Acquérir une diction correcte : marques de la ponctuation, respiration, articulation, règles de la prononciation, en particulier celle des liaisons, soutien des attaques et des finales ; développer la capacité à parler dans un temps imposé avec notes ou sans notes.

- **Reformuler, exposer, débattre**

- **Exprimer un point de vue nuancé (les valeurs d'aujourd'hui et d'autrefois)**

Adopter un comportement d'écoute et de respect de l'interlocuteur, dont on fera si besoin reformuler l'intervention ; développer l'aptitude à comprendre les arguments d'autrui et à les prendre en compte ;

● **Maîtriser les procédés de la parole efficace**

Utiliser des procédés rhétoriques : le but d'une argumentation n'est pas uniquement de déduire les conséquences de certaines prémisses, mais de provoquer l'adhésion d'un auditoire aux thèses qu'on présente à son assentiment ; c'est pourquoi, afin d'initier à la rhétorique traditionnelle comme art de la parole efficace, on travaille à partir de documents oraux (ou oralisés à partir de supports écrits) pour une étude et une mise en perspective de quelques grands discours historiques (Napoléon, Jaurès, De Gaulle, Gandhi, Kennedy, Obama ...) pour ceux en langue étrangère il faut veiller à la qualité de la traduction .

► Notions en lien avec l'écriture et la lecture

les figures de l'éloquence :

- par analogie : métaphore, comparaison, allégorie, personnification ;
- par opposition : antithèse, chiasme, antiphrase, paradoxe, oxymore ;
- par amplification : hyperbole, anaphore, gradation ; par atténuation ou substitution : euphémisme, litote, périphrase :

les procédés oratoires:

- l'apostrophe ;
- l'interrogation rhétorique (ou oratoire) ;
- l'exclamation ou les points de suspension ;
- le rythme de la phrase (binaire/ ternaire) ;

les procédés qui permettent d'impliquer le destinataire, d'affirmer ou de nuancer un point de vue :

- les verbes d'opinion : affirmer, soutenir, douter, prôner, suggérer...
- le mode du verbe qui donne au discours un caractère injonctif (impératif, subjonctif) ou introduit des nuances (conditionnel) ;
- les adverbes : évidemment, sans doute, peut-être, assurément...
- la prétérition : est-il utile de rappeler que, je ne m'étendrai pas sur ...

Objectif 1.3- Devenir un lecteur actif et critique.

Il s'agit d'acquérir des références culturelles afin de comparer les représentations humaines sur les valeurs et l'esthétique.

● **Mettre des œuvres en relation avec leur contexte historique (combats et engagements des XVIII, XIX et XX siècles**

● **Confronter sur une question de société des débats d'époques différentes**

On aborde les siècles à travers un ou plusieurs combats qui les ont marqués ; pour cette approche synchronique ou diachronique on s'appuie sur des groupements de textes ou sur une œuvre autorisant des comparaisons entre genres, auteurs ou époques: discours, lettre ouverte ; apologues : conte philosophique, fable.

■ *Exemples :*

- les valeurs des « Lumières » (G.T ou O.I)
- les prises de position autour des "affaires" : Calas, Sirven, Dreyfus ...
- les combats esthétiques : la bataille romantique ; la Tour Eiffel ...
- la question de l'esclavage (voir objectif d'Histoire du Module EG1) ;
- l'éducation (exemple de thème qui peut nécessiter des incursions aux XVIème et au XVIIème siècle)
- les engagements autour de la deuxième guerre mondiale (G.T) (A. Camus, L. Aragon, P. Eluard, R.Char ...)
- le progrès et ses avatars (G.T) ; de l'Antiquité à nos jours ...

● **Analyser la dimension symbolique d'un personnage, d'une situation, d'une œuvre (mythes...)**

On approfondit la notion de mythe, apologue qui présente sous une forme imagée des réalités abstraites. En effet, l'étude de personnages mythiques développe l'identification à des êtres surnaturels qui incarnent des forces ou des idéaux bénéfiques ou maléfiques. Ces personnages accomplissent des actions, archétypes d'épisodes de vie dont la portée est symbolique ; c'est pourquoi sans se limiter nécessairement à l'étude de la révolte d'Antigone, on s'intéresse avec profit aux mythes et à leur résonance.

■ *Exemples :*

- Icare (imprudence et désobéissance fatales) ;
- Narcisse (adolescence et miroir funeste) ;
- Orphée et Eurydice (amour et mort, lyrisme) ;
- Thésée (issue du labyrinthe ?) ;
- Pygmalion (art et création) en lien avec l'ESC ;

- *Prométhée (technique, progrès et défi au Divin) ;*
- *Don Juan, Robinson Crusoë, Faust, Frankenstein : le "Prométhée moderne"...*

- **S'interroger à partir de textes, d'œuvres, sur soi-même et son rapport au monde**

- **Repérer, identifier et apprécier des procédés d'écriture**

Les activités de lecture s'appliquent aux différents genres de la littérature française et francophone, y compris aux textes traduits de la littérature étrangère. On travaille essentiellement à partir de textes des XVIIIème, XIXème, XXème, XXIème, sans s'interdire des mises en relation avec les siècles précédents. On recentre l'objectif sur le sens à construire, sur l'interprétation, de manière à ne pas instrumentaliser les textes à partir de notions théoriques.

Au-delà des indispensables travaux sur l'œuvre intégrale, pour éviter l'étude d'un texte à l'état de fragment isolé, les groupements de textes littéraires ou fonctionnels, dûment référencés, sont fédérés à partir d'une problématique, dans une perspective comparative – genre, type de discours, visée, courant, contexte socio-historique .

En situation de lecture cursive ou analytique, on aborde la prose narrative -roman, conte, nouvelle- le théâtre, le texte poétique, la correspondance, la presse, soit sur les deux années :

- un roman en lecture cursive; un roman en lecture analytique ;
- des nouvelles réalistes, fantastiques, policières, de S.F ... ;
- une pièce de théâtre ;
- un G.T de poèmes engagés et / ou un GT sur la poésie lyrique ;
- un G.T sur l'autobiographie : justification du projet, visée argumentative du texte autobiographique ;
- un G.T sur la lettre, genre composite : demande d'emploi ou de renseignements, lettre ouverte, lettre insérée dans un roman, lettre privée ; lettre-document (en lien avec l'histoire) ;
- une œuvre à dominante argumentative : lettre ouverte, fable, conte philosophique ;
- un G.T d'articles de presse, d'images publicitaires (en lien avec l'ESC).

► Notions, en lien avec l'écriture et la pratique de l'oral :

- *le discours narratif : incipit, excipit, rythme du récit - scène sommaire ellipse- chronologie de la narration, connecteurs temporels ; temps du récit ; auteur, narrateur, personnage ; paroles rapportées ; portée symbolique (légende, mythe, conte) ;*
- *le discours descriptif : fonctions, lieux et portraits, focalisation, temps utilisés, caractérisation directe et indirecte, connecteurs spatio - temporels ;*
- *le théâtre : didascalies, scène d'exposition, structure de la pièce, évolution dramatique, double énonciation, dialogue, enchaînement des répliques, monologue, tirade, aparté, quiproquo ; enjeux de la distribution de la parole (masses et hiérarchie) ; caractérisation directe et indirecte ;*
- *la poésie : réseaux lexicaux, figures de style, rythme, sonorités... ;*
- *le discours argumentatif : analyse d'un article d'opinion, d'une lettre, d'un dialogue argumentatif, d'un apologue ; identification des valeurs qui sous-tendent les thèses en présence, réfutée, soutenue ; arguments, exemples, identification et justification de procédés rhétoriques.*

Objectif 2 - Analyser et pratiquer différentes formes d'expression et de communication pour enrichir sa relation à l'environnement social et culturel

L'enseignement de l'éducation socioculturelle repose sur trois composantes distinctes et complémentaires :

- la communication interpersonnelle à finalité sociale et professionnelle
- la communication médiatisée
- l'éducation artistique

Il a pour finalité de :

- développer les capacités de relation favorisant l'insertion sociale et professionnelle
- préparer à une participation active, éclairée et exigeante à la vie sociale, civique et culturelle par une meilleure maîtrise de l'information et de son traitement médiatique
- acquérir une culture artistique par l'analyse d'œuvres et la réalisation de productions mobilisant des capacités d'imagination et de création.

Les différentes composantes présentées dans ce module sont mises en œuvre dans le cadre d'apprentissages centrés sur des méthodes et des savoir-faire ainsi que sur des travaux de type analytique et des pratiques langagières. Ces pratiques d'expression trouveront leur aboutissement dans une réalisation collective favorisant l'imaginaire et la créativité.

Ces composantes sont précisées dans les objectifs 2.1 et 2.2 et l'objectif 2.3 (atteints respectivement en première année et en terminale pour les élèves de la voie scolaire)

L'enseignant pourra consulter diverses ressources sur le site <http://escales.enfa.fr> (site de référence pour l'éducation socioculturelle).

Objectif 2.1 - Observer et analyser des situations de communication interpersonnelle pour améliorer ses relations sociales et professionnelles

L'interaction est au centre de la communication humaine. Processus complexe dont l'approche doit éviter les schématisations réductrices.

Une démarche pédagogique active doit toujours être privilégiée : observation et analyse de situations de communication à partir de grilles élaborées avec les élèves, étude de situation de relations à partir de supports variés : films, émissions de télévision, observation de l'environnement social et professionnel (établissement, lieux de stages,..)

● **Identifier les différents éléments d'une situation de communication**

Ce qu'on nomme « communication » peut prendre, bien entendu, des apparences multiples : une conversation amicale, une confrontation d'opinions, un échange professionnel, une dispute ou un dialogue sentimental.

A travers ces différentes formes de communication, on peut mettre en lumière des éléments structurels, des fonctions et des processus semblables. On peut donc proposer une formalisation générale des communications interpersonnelles. De nombreux modèles ont ainsi été élaborés et il n'est pas souhaitable de se limiter à un seul d'entre eux.

Leur efficacité réside dans leur adéquation à la réalité et ils doivent faire apparaître l'ensemble des paramètres qui interviennent dans une relation donnée ; non seulement les différents éléments, leurs fonctions et leur importance respective mais aussi la façon dont ils interagissent entre eux.

Mots clés : forme et objectif de la communication et son contexte ; interlocuteurs, cadres de références ; message, canal, code ; interactions ; environnement social et culturel, interculturel.

● **Mesurer l'importance du non-verbal dans la communication humaine**

La communication non verbale, loin d'être un élément secondaire ou accessoire dans un échange, y assume, au contraire des fonctions essentielles :

- fonction de communication dans la mesure où de nombreux signaux corporels sont utilisés pour donner des informations ou transmettre des états émotionnels

- fonction relationnelle et régulatrice qui permet la structuration des échanges

- fonction symbolique assurée par des signaux qui ne prennent sens qu'à travers un rituel

L'importance de la communication non verbale ne doit pas faire oublier que le verbal et le non verbal s'associent pour produire une communication globale. Beaucoup de gestes, de mimiques, de regards, de postures,... sont là pour appuyer ou accompagner le discours.

Mots clés : gestes, postures, mimiques, regard ; apparence ; organisation spatiale, proxémique.

● **Diagnostiquer les difficultés à communiquer pour y remédier**

- il s'agit, dans cet objectif, de faire prendre conscience des difficultés et obstacles habituels pour mieux les comprendre et les dépasser. La non prise en compte de l'environnement, la mauvaise compréhension de la situation de communication, la mauvaise qualité du code employé,... sont autant de facteurs techniques, culturels, affectifs,... qui peuvent perturber une communication.

- afin de remédier à ces difficultés plusieurs possibilités peuvent être envisagées : améliorer sa capacité d'écoute notamment par le questionnement et la reformulation (attitudes d'écoute et écoute active, attitude compréhensive)

● **Se préparer à différents types d'entretiens**

Une des finalités de cet objectif est de préparer l'élève à s'engager dans la vie professionnelle. Il est important, ici, de lui faire reconnaître les caractéristiques essentielles de différents types d'entretien afin qu'il puisse, le moment venu, s'y préparer : entretien de motivation, d'embauche, téléphonique, démarche plus globale de recherche d'emploi.

Le stage en entreprise et la préparation à la recherche d'emploi constituent des moments à privilégier en concertation avec les enseignements techniques et professionnels

● **Savoir intervenir dans différents types de réunions**

Au niveau du bac professionnel – sauf cas particuliers dans certaines filières où il aura à les organiser et les animer – l'élève doit savoir reconnaître les différents types de réunions et leur mode de conduite afin d'en percevoir les enjeux et y intervenir de façon opportune et efficace.

L'observation de réunions dans l'établissement (différents conseils, vie associative..) et en dehors (conseils municipaux, réunions d'associations, réunions techniques et professionnelles en stage..) et leur analyse doivent être privilégiées.

Enfin, une application concrète peut être réalisée dans le cadre du travail de groupe lors de la réalisation de la production artistique (sous-objectif 2.3.3)

Objectif 2.2 - Identifier les enjeux de la communication médiatisée pour se situer dans la vie sociale, civique et culturelle

● **Acquérir des méthodes de lecture de l'image**

Qu'elle soit fixe - tableau, dessin, photographie, affiches - ou en séquence - bande dessinée, diaporama, film - la nécessité d'apprentissages à la lecture de l'image est aujourd'hui essentielle dans un processus éducatif.

De nombreux ouvrages existent et différentes méthodes se côtoient.

- Cependant, même si la perception de l'image est universelle, immédiate, globale et subjective, la démarche analytique reste indispensable pour en ancrer la compréhension (approches sémiologique, technique, plastique et esthétique.)

Auparavant on aura eu soin de préciser la place, les formes et les fonctions de l'image dans notre société (essentiellement informative, commerciale et artistique)

Les exemples – diversifiés – proposés à l'analyse devront toujours être replacés dans leur contexte (histoire et histoire des arts, contextes culturel, économique,...)

Mots-clés : image et réalité, image et sens, codes, référents culturels, rapport texte/image, contexte socioculturel.

● **Analyser la diffusion de masse de l'information par les médias**

- Identifier les grands médias et leurs évolutions récentes : presse écrite, radio, télévision et les bouleversements liés à la révolution numérique (Internet et les outils nomades : téléphonie mobile,...)

- Distinguer différentes formes de traitement de l'information et de leurs supports dans les médias en fonction de leur périodicité, de leur format et genre et des publics concernés.

- Caractériser les spécificités de l'information du réseau Internet (rapidité, omniprésence, mondialisation, impact sur l'opinion publique); souligner ses atouts (réactivité, participation et mobilisation) et ses dérives (manipulations, amplification, rumeurs)

- Inventorier et caractériser les différentes sources et circuits de l'information (y compris pour Internet : sites personnels, blogs, forums, encyclopédies, orientation par moteur de recherche, réseaux sociaux,...)

- Analyser le traitement de l'information dans différents types de médias en équilibrant médias écrits et audiovisuels et en privilégiant les médias fréquentés par les élèves (hiérarchisation de l'information, traitement de l'événementiel, mise en scène de l'actualité, audience, rôle des images, analyse d'une même information dans différents médias)

● **Débattre du rôle des médias du point de vue éthique et civique et des enjeux citoyens de la nécessité de s'informer**

- Situer les médias dans le contexte économique et dans le cadre de la révolution numérique actuelle : différents types de financement, gratuité, importance de l'audience, concentration, place de la publicité,...

- Repérer les enjeux de l'information au regard de la démocratie : médias et pouvoir, liberté de l'information dans le monde,...

- Réfléchir aux principes d'une éthique de l'information : charte du journaliste, déontologie, instances de régulation

- Débattre du rôle des médias dans l'information du citoyen et la nécessité d'acquérir un regard critique et de se forger sa propre opinion.

Objectif 2.3 - Pratiquer une approche concrète du fait artistique

Les trois sous-objectifs ci-dessous sont traités en relation avec un seul domaine d'expression choisi par le professeur d'éducation socioculturelle (arts plastiques ou cinéma, audiovisuel ou expression dramatique, spectacle vivant ou musique, son, chanson) en pouvant intégrer, cependant, ses rapports avec d'autres formes artistiques.

● **S'initier à des formes d'expression artistique et à leurs évolutions contemporaines**

- Pratiquer une approche sensible du fait artistique : il s'agit dans cet objectif, de permettre aux élèves de fréquenter la création artistique dans le domaine choisi : rencontre avec les œuvres et les artistes, lieux de diffusion, manifestations, ...

- Reconnaître et utiliser le vocabulaire nécessaire à la compréhension d'un domaine artistique : codes spécifiques, genre, mouvement, école, courants, éléments d'histoire des arts.

- **Analyser une œuvre artistique**

L'enseignant choisit une (ou plusieurs) œuvre(s) significative(s) du domaine d'expression retenu.

- Analyser l'œuvre : composantes spécifiques, vocabulaire approprié (codes, techniques,...)
- Situer l'œuvre dans son contexte sociohistorique, culturel et esthétique et liaisons avec d'autres formes artistiques

- **Réaliser une production culturelle et artistique**

- Concevoir une production artistique dans le domaine choisi : réalisations en arts plastiques, photographie ; films de fiction ou documentaires de création ; réalisations numériques ; réalisations musicales, vocales, et sonores ; expression dramatique, théâtre, spectacle vivant,...

- Développer son imagination et sa créativité
- Utiliser les langages, outils et techniques spécifiques du champ concerné
- Aboutir à une réalisation et la promouvoir
- Évaluer l'action conduite dans les différentes phases de la réalisation ainsi que dans fonctionnement interne du groupe ; impact sur l'environnement social et culturel (établissement et/ou territoire)
- Cette production est collective – classe entière ou groupes restreints – mais chaque élève doit être impliqué dans le travail de conception et de réalisation. Les exigences d'un travail de création (même modeste) doivent permettre d'aboutir à une œuvre artistique de qualité. (les heures consacrées à cette réalisation peuvent être regroupées en-demi-journées, journées entières, plusieurs jours consécutifs voire une semaine entière.)

Des partenariats, dans le cadre des politiques publiques d'éducation artistique sont souhaitables afin de favoriser la qualité des travaux et les rencontres avec les artistes et les professionnels du domaine concerné.

Par ailleurs, les activités de médiation culturelle et artistique (sous-objectif 2.3.1) en dehors de la classe, pourront s'intégrer dans le temps que consacre le professeur d'éducation socioculturelle dans le cadre de son service d'animation et dans celui du projet d'animation et de développement culturel de l'établissement (PADC)

Objectif 3 : Analyser et interpréter des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde

Cet objectif permet :

- d'acquérir des connaissances en histoire et en géographie,
- de développer des savoir faire pour maîtriser des méthodes d'analyse et d'interprétation,
- d'exercer un jugement critique.

Les objectifs 3.3 et 3.4 doivent être étudiés obligatoirement et en totalité car ils font l'objet de l'épreuve terminale d'examen.

Il est préconisé de traiter les objectifs 3.1. et 3.2. en classe de première professionnelle à raison d'une heure par semaine et les objectifs 3.3. et 3.4. en terminale professionnelle à raison de deux heures hebdomadaires.

Les sous-objectifs d'histoire et de géographie peuvent être traités alternativement au cours de l'année scolaire. Le temps consacré à l'étude de chacune des situations doit être sensiblement équivalent.

En classe de première, les contenus du référentiel d'histoire et de géographie peuvent servir de support aux exercices de recherche documentaire, choisis en concertation avec le professeur de documentation.

Objectif 3.1. Étudier la France aux XIX^e et XX^e siècles (Histoire)

- **Distinguer les évolutions sociales en France de 1830 à 1970**

Étude d'une situation dans un des deux sujets au choix :

- Être ouvrier(ère) en France 1830-1970

Exemples de situations à étudier (**au moins une situation**) :

Être ouvrier(ère) à... (exemple d'une ville industrielle), grèves de Carmaux, 1936, etc.

Notions :

Conscience de classe, atelier, grande usine, syndicalisme, partis politiques, culture ouvrière, etc.

- Le monde rural en France du début du XIX^e siècle à 1970
Exemples de situations à étudier (au moins une situation) :
Être paysan dans ... (exemple d'une région), étude d'un village à deux époques différentes, un comice agricole, la République au village, la naissance de l'enseignement agricole, etc.

Notions :

Propriété, fermage, métayage, ouvrier agricole, protectionnisme, PAC, exode rural, mécanisation, coopératives, syndicalisme paysan, condition féminine, etc.

- **Analyser les institutions politiques de la France de 1940 à nos jours**

Étude obligatoire d'une situation au choix dans ce sujet :

- La France de l'État français à la V^e République (1940 à nos jours)

Exemples de situations à étudier (au moins une situation) :

L'État français, l'opposition au régime de Vichy, une crise parlementaire, 1958, le tournant de 1962, une cohabitation, etc.

Notions :

État français, collaboration, révolution nationale, gouvernement provisoire, régime parlementaire, instabilité gouvernementale, régime semi-présidentiel, bi-polarisation, alternance, cohabitation...

Objectif 3.2 - Étudier la France dans l'Union européenne (Géographie).

- **Caractériser l'espace français dans l'Union européenne et dans le monde**

Étude d'une situation dans un des deux sujets au choix :

- Les espaces productifs

Exemples de situations à étudier (au moins une situation) :

Un système productif local, un technopôle, un pôle de compétitivité, un exemple de reconversion, etc.

Notions :

Système productif, technopôle, déconcentration, division spatiale du travail, reconversion, métropoles...

- Les mobilités de la population

Exemples de situations à étudier (au moins une situation) :

Les déplacements dans une aire urbaine, une station touristique en été ou en hiver, l'effet TGV, etc.

Notions :

Migrations pendulaires, espaces attractifs, périurbanisation, littoralisation...

- **Identifier les territoires en France et dans l'Union européenne**

Étude obligatoire d'une situation au choix dans ce sujet :

- Les territoires de la France au sein de l'espace européen

Exemples de situations à étudier (au moins une situation) :

La région de l'établissement en France et dans l'UE, un exemple d'aménagement territorial soutenu par l'UE, un exemple de grande région de l'Union européenne, la diversité des territoires européens, etc.

Notions :

Espace Schengen, zone euro, INTERREG, réseaux et flux...

A l'issue de ces enseignements, les apprenants doivent savoir :

Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions.

Utiliser le vocabulaire disciplinaire.

Identifier un document (nature, auteur, contexte).

Dégager l'idée essentielle d'un document, ou lui donner un titre.

Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document ou dans un ensemble documentaire. Les mettre en relation avec ses connaissances.

Compléter une carte, un croquis ou un schéma fléché.

Utiliser des outils documentaires, atlas dictionnaires ; manuels, outils informatique.

Acquérir de l'autonomie dans la prise de notes.

Confronter des points de vue.

Rédiger un texte organisé respectant les règles de l'orthographe et de la syntaxe, présenté soigneusement.

Dater les faits principaux et les situer dans leur contexte historique.

Discerner les temps long et les temps courts, les ruptures et les continuités de l'histoire.

Présenter et caractériser, à l'écrit ou à l'oral, un événement historique.

Présenter un personnage et son action dans une situation historique.

Comparer des situations historiques.

Localiser une situation par rapport à des repères géographiques.
Repérer le même espace sur des cartes de projection ou d'échelle différentes.
Décrire et caractériser une situation géographique.
Comparer des situations géographiques.

Objectif 3.3 - Étudier le monde au XXe siècle et au début du XXIe siècle (Histoire)

- **Caractériser les relations internationales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale**

Notions :

Guerre froide –exemples de crise ou de conflit- effondrement du modèle soviétique, extension du modèle de la démocratie libérale en Europe, tensions en Europe, monde unipolaire ou multipolaire, terrorisme...

- **Distinguer et interpréter les formes et les conséquences de la décolonisation**

Notions :

Décolonisations (pacifiques et/ou violentes), émancipation, autonomie, non-alignement, tiers-monde, néocolonialisme, ONU, coopération, conflits et génocides...

- **Caractériser l'évolution de la France sous la V^e République**

Notions :

Évolution politique, rôle mondial, rayonnement, francophonie, évolution économique et sociale : Trente Glorieuses, industrialisation/désindustrialisation, tertiarisation, urbanisation, rôle et place des femmes, immigration, allongement de la scolarité, etc.

- **Appréhender l'idée de l'Europe au XX^e siècle.**

Notions :

Briand, les pères de l'Europe, CED, Marché commun, supranationalité, fédéralisme/Europe des patries, monnaie unique, élargissements, identité européenne, l'Europe dans le concert des nations, etc.

Objectif 3.4 - Étudier les espaces de la mondialisation. (Géographie)

- **Analyser les flux et les réseaux de la mondialisation**

Notions :

Flux, réseaux, mondialisation, migrations, firmes transnationales, certaines ONG...

- **Identifier les pôles et les aires de puissance et les périphéries**

Notions :

Centres de la mondialisation, aires de puissance, Triade, mégalopoles, organisations régionales, pays en développement, pays émergents, système-monde ...

- **Cultures et mondialisation**

Notions :

Culture mondiale, métissages culturels, appartenances identitaires, Internet, place et rôle des religions, industries cinématographiques, etc.

- **Étudier deux États de l'Union européenne**

Une note de service définira tous les trois ans les États à étudier.

A l'issue de ces enseignements, les apprenants doivent savoir :

Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions.

Utiliser le vocabulaire disciplinaire.

Identifier un document (nature, auteur, contexte).

Dégager l'idée essentielle d'un document, ou lui donner un titre.

Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document ou dans un ensemble documentaire ; les mettre en relation avec leurs connaissances.

Compléter une carte, un croquis ou un schéma fléché.

Utiliser des outils documentaires, atlas dictionnaires ; manuels, outils informatiques.

Prendre des notes.

Dater les faits principaux et les situer dans leur contexte historique.

Discerner les temps longs et les temps courts, les ruptures et les continuités de l'histoire.

Présenter et caractériser, à l'écrit ou à l'oral, un événement historique.

Présenter un personnage et son action dans une situation historique.

Comparer des situations historiques.

Localiser une situation par rapport à des repères géographiques.
Repérer le même espace sur des cartes de projection ou d'échelle différentes.
Décrire et caractériser une situation géographique.
Comparer des situations géographiques.

Confronter des points de vue.
Prendre du recul.
Exercer un jugement critique.
Produire un raisonnement relatif à la situation étudiée.
Contextualiser, décontextualiser.
Rédiger un texte organisé respectant les règles de l'orthographe, présenté soigneusement.

Objectif 4 : Répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information - documentation

Les recommandations pédagogiques ci-dessous reprennent dans l'ordre les sous-objectifs du référentiel. Elles illustrent et commentent les sous-objectifs et ne sont ni exhaustives, ni prescriptives. Les sous-objectifs de formation ne seront pas nécessairement abordés dans l'ordre de présentation indiqué ci-dessous, mais au fur et à mesure de la réalisation des exercices pratiques et de la progression pédagogique établie par l'enseignant.

La réponse à un besoin d'information, et par conséquent la recherche, le traitement et la restitution de l'information qui en découlent, doivent permettre à l'élève la connaissance des notions fondamentales et l'apprentissage des savoir-faire lui permettant d'atteindre progressivement l'autonomie dans ce domaine.

A ce titre, des exercices concrets de recherche documentaire sont proposés aux élèves afin de servir de support aux apprentissages. L'objet support de la recherche sera choisi par l'enseignant en concertation avec le reste de l'équipe pédagogique parmi les thèmes culturels abordés durant la formation de première baccalauréat professionnel par les disciplines de français, histoire géographie ou éducation socio-culturelle du module ou bien parmi des thèmes interrogeant le domaine professionnel de la filière de formation des élèves.

Citons quelques exemples de thèmes à aborder en concertation avec les autres disciplines du module :

- les représentations humaines sur les valeurs en français : les valeurs des lumières, les prises de position autour des affaires Calas ou Dreyfus, les combats esthétiques, la question de l'esclavage, l'éducation, les engagements autour de la deuxième guerre mondiale, le progrès et ses avatars,...
- l'approche concrète du fait artistique en ESC : arts plastiques, cinéma, audiovisuel, expression dramatique, spectacle vivant ou musique, son, chanson
- une « situation » à étudier en histoire ou en géographie parmi les thèmes inscrits au référentiel comme l'évolution sociale en France aux XIX^e et XX^e siècles, les institutions politiques de la France de 1940 à nos jours, ou encore La France dans l'Union européenne. Citons à titre d'exemple quelques questions précises qu'il sera possible de développer : être ouvrier en France à ... en 18- , être paysan dans ... en 18-..., l'opposition au régime de Vichy, le discours de Bayeux, 1958, un système productif local, un pôle de compétitivité, un exemple de reconversion, les déplacements dans une aire urbaine, un exemple d'aménagement territorial soutenu par l'UE, la diversité des territoires européens, etc.
- un thème inscrit dans les objectifs des modules professionnels de la filière de formation des élèves: citons par exemple la prise en compte de la dimension artistique et culturelle d'un aménagement de jardin et de paysage (filière aménagement) ou l'impact des activités humaines sur les écosystèmes (filière production) ou encore la connaissance de filières de produits alimentaires (filière commerce),...

L'enseignant choisit de développer parmi les formes de restitution possibles celle qui lui apparaît comme la plus pertinente pour répondre au besoin d'information défini comme fil conducteur des apprentissages.

Objectif 4.1 - Décrypter l'information et son organisation dans la société contemporaine

Au travers de l'analyse d'exemples concrets appartenant à la sphère culturelle ou professionnelle, l'enseignant aborde les notions suivantes :

- Identification du besoin d'information,
- définitions, natures et typologies de l'information et du document,
- organisation et structuration de ces éléments en fonction du contexte d'un système d'information documentaire (espace ressource, base de données, Web) correspondant aux 3 sous-objectifs :

- **Identifier le besoin d'information**
- **Réaliser une typologie de l'information et du document**

- **Structurer ces éléments dans le contexte d'un système d'information documentaire (espace ressource, base de données, Web) au travers de l'analyse d'exemples concrets appartenant à la sphère culturelle ou professionnelle**

Modalités de mise en œuvre :

Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un cours magistral, mais bien d'apporter des éléments d'analyse au fur et à mesure de la pratique de la recherche et du traitement de l'information par l'élève afin de lui permettre d'éclairer sa pratique et de prendre du recul.

L'enseignant s'appuie sur des exemples pertinents permettant à l'élève d'identifier quelques notions fondamentales liées aux systèmes d'information : analyse du besoin d'information (pour soi ou pour d'autres), caractéristiques de l'information (durable, éphémère, utile, gratuite), natures et fonctions des documents (repérage de la diversité des sources d'information potentielles),...

Les relations internes aux systèmes d'information sont décrites au travers d'exemples d'espaces informationnels : espaces ressources (CDI, Centres de Ressource, médiathèques,...), base de données (INSEE, Agreste, BNF, données météorologiques ou cartographiques, logiciel documentaire, ...), Web (sites Web, Web 2.0, blog, wiki, forums,...)

Objectif 4.2 - Traiter l'information pour un usage ciblé contribuant à la compréhension du relativisme culturel du monde contemporain (recherche, analyse et communication)

Il s'agit d'atteindre les sous-objectifs :

- **Pratiquer de manière raisonnée la recherche documentaire (besoin, collecte et traitement de l'information)**
- **Évaluer la qualité de l'information collectée (pertinence, validité, fiabilité)**
- **Structurer l'information en vue de sa diffusion (réécriture, référencement, classement)**
- **Se constituer une culture informationnelle au travers de l'élaboration d'un produit documentaire en relation avec les autres disciplines (document scriptovisuel, revue de presse, sitographie, dossier documentaire simplifié..)**

La recherche documentaire définie en collaboration avec au moins une des autres disciplines du module MG1 (français, histoire géographie, ESC) ou avec une discipline technique du domaine professionnel de la filière de formation doit permettre d'aboutir à un produit de communication simple, mais finalisé, afin de favoriser la participation active des élèves et de permettre la compréhension de l'ensemble de la démarche de recherche, d'analyse et de traitement de l'information.

L'enseignant présente les principales caractéristiques des divers supports existants pour la restitution de la recherche (affiche, document scripto-visuel, dossier documentaire, revue de presse, liste bibliographique, sitographie, blog, wiki, ...), même s'il ne les choisit pas pour la restitution demandée aux élèves. A la suite d'une réflexion relative à la forme de restitution la plus appropriée parmi la diversité accessible à un élève de baccalauréat professionnel pour répondre au besoin d'information défini, il détermine la forme du produit de communication (ou éventuellement un choix parmi deux ou trois formes) qui sera mise en œuvre. Chaque élève doit être impliqué dans l'ensemble des étapes de la démarche.

Au travers de l'élaboration de ce produit documentaire, l'enseignant aborde les étapes méthodologiques fondamentales afin de permettre à l'élève de s'approprier progressivement une culture humaniste, y compris une culture de la société de l'information,

- Pratique raisonnée de la recherche documentaire (besoin, collecte et traitement de l'information pour un type de restitution donnée)
- Regard sur la qualité de l'information collectée (validité et fiabilité, pertinence)
- Structuration et diffusion de l'information (ré-écriture, référencement, classement)

L'enseignant veille à ce que l'élève analyse la stratégie et les processus qu'il emploie lors de la recherche documentaire, de l'analyse de l'information et de sa restitution. Pour ce faire, il identifie quelques notions fondamentales sans rechercher l'exhaustivité :

- énonciation du sujet, questionnement, mot clé, équation simple de recherche
- langages : langage naturel-langage documentaire (compréhension de la classification, utilisation du thésaurus), langage d'interrogation (l'élève de baccalauréat professionnel doit maîtriser la recherche simple et aborder la recherche en mode expert dans le contexte précis de sa recherche sans traiter le sujet en totalité pour autant),
- caractéristiques de l'information sur le web et notamment de l'indexation libre sur le web,
- lecture (intégrale, sélective, écrémage) et compréhension de l'information recueillie (mots clés, idées principales et secondaires, mise en perspective et en relation, prise de notes),
- critères simples permettant l'évaluation de la qualité de l'information, son objectivité ou sa partialité, sa contextualisation,...
- référencement des sources (notions de droit d'auteur et de plagiat, bibliographie),

- organisation de l'information : plan de classement (thématique, hiérarchique, chronologique, alphabétique), carte heuristique,...

En accompagnement de cette démarche concrète de recherche, l'enseignant propose des fiches méthodologiques que l'élève pourra réinvestir dans sa vie citoyenne et professionnelle à venir (stratégie de recherche, référencement et sources, fiche de lecture et d'analyse,...).

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Documentation :

Ressources documentaires : Méthodologie de la recherche d'information [en ligne]. ENFA, 2008. Consulté le 22 janvier 2010. Disponible sur : http://www.enfa.fr/cdi/spip/article.php3?id_article=11

Benoit, Denis (dir). *Introduction aux sciences de l'information et de la communication*. Paris : Editions d'organisation, 1995.

Carnet de bord informatisé [en ligne]. Académie de Créteil., [consulté le 2 mars 2009]. Disponible sur <http://www.ac-creteil.fr/pointdoc/peda/tpe.html>

Dumas, M et al. *Bepa doc. : BEPA documentation module G1*. ENFA CDI, 2004. 47p. et CD ROM.

Fabre, Isabelle et al. *L'éducation à l'information : guide d'accompagnement pour les professeurs documentalistes*. Educagri Editions ; Septembre 2008.129 p.

Liquette, Vincent. Enseigner l'information-documentation ? Repérages d'éléments épistémologiques et organisationnels. *Penser l'éducation*, 2007, n°hors série. Savoirs de l'éducation et pratiques de la formation, colloque international en éducation, Rouen, 18 au 20 mai 2006.

Les élèves et la documentation. *Cahiers pédagogiques*, n° 470, février 2009. 72 p.

Venot S, Mimouni I. *Carnet de bord TPE*. Foucher, 2002. 128 p.

DESCO. TRAVAUX PERSONNELS ENCADRÉS : Mise en œuvre pédagogique des TPE à compter de l'année scolaire 2005-2006 [en ligne]. *Bulletin officiel n° 39 du 25 octobre 2005*, [Consulté le 9 mars 2009]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/39/MENE0502175N.htm>